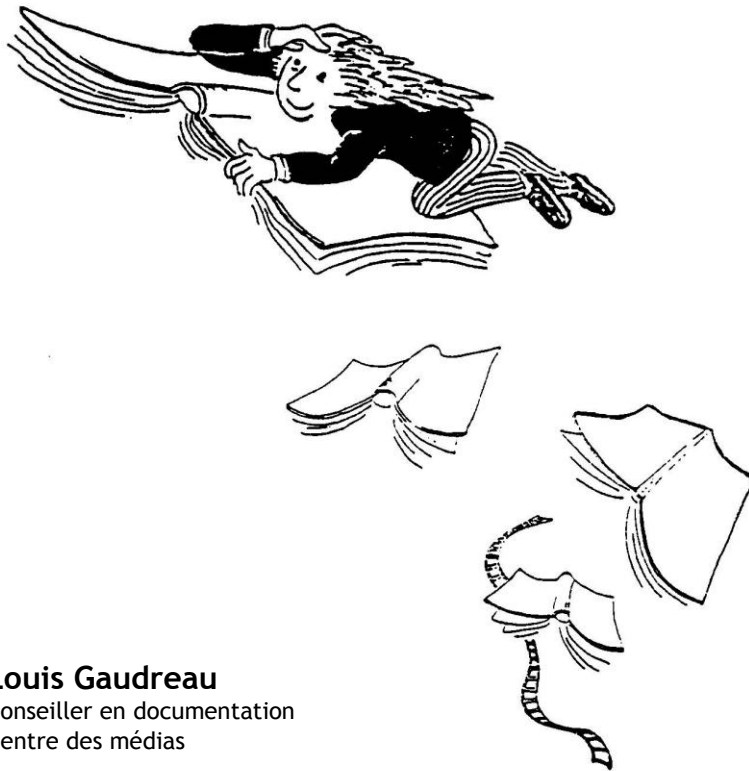


Collection
Guides méthodologiques

Comment présenter
une bibliographie

Guide méthodologique 6



Louis Gaudreau
Conseiller en documentation
Centre des médias

Septembre 2007

INTRODUCTION

Comment présenter une bibliographie

À quoi sert la bibliographie?

« Tu as griffonné sur le plan de cours des références suggérées par ton professeur, sur des bouts de papier éparés les livres que t'ont suggérés des amis. Si tel est le cas, tu risques, plus tard, d'avoir à faire des fouilles « archéologiques » pour retrouver ces précieux renseignements.

Quand tu avances dans la recherche de documents, il te faut dresser une bibliographie provisoire. Pourquoi ne pas utiliser des fiches? Cette méthode permet de retrancher ou d'ajouter aisément des titres selon l'évolution du travail. L'important est de consigner le plus tôt possible tes références bibliographiques. Ainsi, tu auras tout ton matériel en main lorsque tu dresseras ta bibliographie définitive. Cette dernière toutefois ne contiendra que les documents réellement utilisés afin que ceux qui liront ton travail sachent à quoi s'en tenir. Tu y ajouteras la liste des personnes ou organismes consultés, s'il y a lieu. » (GOULET, 1986, pp. 48-50).



GOULET, Liliane. 1986. *Cahier de méthodologie et guide pour l'étudiant(e)*, Montréal, Université du Québec, Service pédagogique universitaire, 217 p.

RÈGLE GÉNÉRALE DE PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

QUI?	▶ Le nom de l'auteur, son prénom : <ul style="list-style-type: none">• S'il y a deux auteurs, par exemple : TREMBLAY, Jean-Marie et BRUNET, Diane.• S'il y a plus de trois auteurs, par exemple : TREMBLAY, Jean-Marie et les autres.
QUAND?	▶ L'année de publication (du copyright ou du dépôt légal) Dans les cas où l'on n'indique pas la date, écrire s.d. (sans date)
QUOI?	▶ Le titre du document en italique , (le sous-titre, s'il y en a un)
OÙ?	▶ Le lieu d'édition ▶ La maison d'édition ▶ La collection , s'il y a lieu (entre guillemets)
COMBIEN?	▶ Le nombre de pages ou la durée en minutes

Tous les éléments contenus dans une référence bibliographique sont suivis d'une **virgule sauf** l'identification de l'auteur, l'année de publication et le dernier élément de la référence qui sont suivis d'un **point**.

DIFFÉRENTES PRÉSENTATIONS DE BIBLIOGRAPHIES

Il existe différentes façons de regrouper les documents dans la bibliographie. Tu peux opter pour celle qui correspond le mieux à ton travail; il s'agit d'indiquer la formule retenue :

- ▶ **Par ordre alphabétique des auteurs :**
 - pour une présentation globale de la documentation.
- ▶ **Par types de documents :**
 - surtout quand des documents autres que les livres ont été très utilisés.
- ▶ **Par chapitres :**
 - quand chaque section a une documentation qui lui est propre.
- ▶ **Par ordre chronologique des documents :**
 - pour faire ressortir l'évolution d'une idée.

EXEMPLES

LIVRES

- Un seul auteur :** D'EAUBONNE, Françoise. 2003. *Histoire et actualité du féminisme*, Paris, Éditions Alain Moreau, 399 pages.
- Deux auteurs :** LAPOINTE, Roger et BOUCHARD, Yann. 2004. *Construction à ossature de bois*, Montréal, Éditions Ste-Marie, 208 pages.
- Trois auteurs ou plus :** CODÈRE, Paul et les autres. 2006. *Les secrets de la nature*, Sherbrooke, Éditions Paulines, 125 pages.
- Collectivité auteure :** CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX. 2005. *Les femmes au travail*, Montréal, C.S.N., 50 pages.

ARTICLES D'OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- Article signé :** BONNET, Jean. 2006. « Automobiles », *Grand Larousse encyclopédique en dix volumes*, Paris, Larousse, vol. 1, pp. 752-756.
- Article non signé :** « Automobiles ». 2002. *Tout l'univers : grande encyclopédie de culture générale*, Paris, Hachette, vol. 1, pp. 3070-3072.

ARTICLES DE REVUES

- PONTBRIAND, Michèle. 2007. « Santé minimum garantie », *L'actualité*, no 12, juillet, pp. 12-13.

ARTICLES DE JOURNAUX

- COUSINEAU, Louise. 2006. « Remplacer un homme, mais gagner moins cher que lui », *La Presse*, vol. 99, no 141, samedi 18 juin, cahier B, p. 24.

DOCUMENTS AUDIOVISUELS

POIRIER, Anne-Claire. 2007. *Mourir à tue-tête*, DVD, Montréal, Éditeurs Associés, 95 min.

THÈSES

LANCTOT, Mireille. 1994. *Questionnement sur l'écriture féminine*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 119 pages.

PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. 2005. *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*, Québec, Éditeur officiel, 335 pages.

CÉDÉROMS

MARIE-VICTORIN, Frère, LES AMIS DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL. 2000. *L'herbier de Marie-Victorin*, 1 cédérom, Montréal, Micro-Intel.

ENTREVUES

MATHIEU, Jean (neurologue, directeur de la clinique de dystrophie musculaire du CHUL). 2007. *Entrevue téléphonique*, samedi 18 août, 20 minutes.

NOTES DE COURS

VALLIÈRES, Claude. 2007. *Les conceptions de l'homme* (notes pour le cours de Philosophie 101), Chicoutimi, Cégep de Chicoutimi, 72 pages.

DOCUMENTS EN LIGNE (livres, articles d'ouvrages de référence et de revues, vidéos)

Même référence que pour un document imprimé suivie de : (en ligne), adresse URL, (date de consultation).

Livres :	LEMIEUX, Vincent. 1993. <i>Le parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités</i> , Sainte-Foy, Les Presses de l'université Laval, 257 p., (en ligne), http://classiques.uqac.ca/contemporains/lemieux_vincent/parti_liberal_qc_alliances/PLQ_alliances.html , (2007-08-12).
Articles d'ouvrages de référence :	BRUNSCHWIG, Jacques. 2007. « Socrate et écoles socratiques », <i>Encyclopaedia Universalis</i> , (en ligne), http://www.universalis-edu.com/corpus2.php?napp=&nref=Q163411 , (2007-08-24).
Articles de revue :	VASTEL, Michel. 2007. « Dumont, d'une campagne à une autre », <i>Actualité</i> , Vol. 32, no 8, 15 mai, p. 22-23, (en ligne), http://repere2.sdm.qc.ca/ipac20/ipac.jsp?session=118L9B9818134.47428&profile=main-2frc&menu=search&ts=1187980178059&lang=frc#focus , (2007-06-08).
Films ou vidéos :	LAUTREOEIL, 2013. <i>La vie étudiante au Cégep de Chicoutimi 2013</i> , 4:09 minutes, (vidéo en ligne), https://www.youtube.com/watch?v=Rz0OVDibhSY , (2014-02-17).

SITES INTERNET (modèle pour citer un document W3)

NOM AUTEUR, Prénom auteur. Date. *Titre de la page Web*, adresse URL, (date de consultation).

Auteur :	<ul style="list-style-type: none">• Le nom de l'auteur en majuscules, suivi d'une virgule, puis le prénom en minuscules, suivi d'un point.• L'auteur peut être une ou des personnes (Ex. : TREMBLAY, Éric)• ou un organisme (Ex. : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC)
Date :	L'année d'édition ou de la dernière mise à jour.
Titre :	Le titre de la page en italique suivi d'une virgule.
Adresse URL :	Inscrire l'adresse URL suivie d'une virgule.
Date de consultation :	Inscrire entre parenthèses () l'année, le mois, le jour où le document a été consulté, suivis d'un point.
EXEMPLE :	GOUVERNEMENT DU QUÉBEC—MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. 2007. <i>Aide financière aux étudiantes et étudiants</i> , www.meq.gouv.qc.ca/aide_fin!af_menu.html , (2007-09-21).

* Mise en garde : il faut s'interroger sur la validité des sites anonymes...